

Initiative lancée pour une heure de parking gratuite

Bienne Un comité, composé de plusieurs associations économiques et de la droite biennoise, réclame la gratuité des 60 premières minutes de stationnement dans les trois parkings couverts municipaux.

Julie Gaudio

Le samedi, à l'heure de l'ouverture des commerces, il n'est pas rare de voir des automobilistes tourner en centre-ville de Bienne, à la recherche d'une place de parc. Si les emplacements disposés en surface sont souvent pris d'assaut, ceux des trois parkings couverts publics ne le sont guère.

77

Notre initiative vise à lutter contre les magasins vides au centre-ville de Bienne.

Joël Pauli

Porte-parole du comité d'initiative et vice-président de l'association PME biennoises

Face à ce constat, plusieurs associations locales et sections régionales des partis de droite ont lancé une initiative communale visant à rendre gratuite la première heure de stationnement dans les parkings du Palais des Congrès, de la vieille ville et de la gare. Le comité a présenté ses arguments jeudi en conférence de presse.

Que prévoit l'initiative?

Actuellement, les soixante premières minutes de stationnement dans les trois parkings couverts municipaux, soit ceux du Palais des Congrès, de la vieille ville et de la gare, sont facturées 2,60 francs. Deux heures coûtent 5,20 fr. L'initiative souhaite ainsi rendre la première heure gratuite. Pour la mettre en place, le comité demande l'ajout d'un alinéa à l'article 13 du Règlement sur les places de stationnement. «Nous ne voulons pas le modifier dans son ensemble, nous demandons juste une exception», appuie Joël Pauli, le porte-parole du comité d'initiative et le vice-président de l'association PME biennoises.

Quel est l'objectif?

Selon les partisans, cette solution permettrait de redynamiser le centre-ville. Grâce à la première heure de stationnement gratuite, les consommatrices et consommateurs pourraient être davantage motivés à venir dans les commerces locaux, plutôt qu'en périphérie. «Nos membres se plaignent régulièrement de voir leurs magasins vides. Notre mesure vise à lutter contre ce phénomène. Des commerces fréquentés contribuent à l'animation du centre-ville», avance Joël Pauli.

Pourquoi seulement dans les parkings couverts?

«La Ville de Bienne a investi et construit trois espaces couverts pour



Miriam Stebler et Joël Pauli, la présidente et le vice-président de l'association PME biennoises, sont à la tête du comité de l'initiative «Parkings couverts».

Anne-Camille Vaucher

parquer les voitures en centre-ville, avec l'argent des contribuables biennois. Or, leur taux de remplissage à l'année avoisine les 30%, selon le rapport annuel de la société Parking Bienne SA. Ces infrastructures publiques ne sont ainsi par rentables», relève le porte-parole du comité d'initiative. «La gratuité permettrait au contraire de les remplir. En outre, il y a fort à parier que les utilisatrices et utilisateurs restent plus qu'une heure. Ils seraient plus nombreux, ce qui permettrait de rendre l'équation avantageuse pour la Ville», poursuit Joël Pauli.

Et les places de stationnement en surface?

Ces dernières années, le nombre de places de parc en surface, notamment en zones blanches, a diminué en centre-ville, «pour des raisons plus ou moins compréhensibles», estime Joël Pauli. A ces endroits, la durée maximale de stationnement est comprise entre 30 min et 1h30. L'heure coûte 2,20 francs. Mais les initiants ne souhaitent pas appliquer la gratuité aux horodateurs.

L'initiative va-t-elle encourager le trafic motorisé individuel en centre-ville?

«Nous ne pensons pas que la première heure gratuite dans les parkings souterrains va augmenter le nombre de voitures en centre-ville. Nous ne voulons pas créer plus de places, nous

souhaitons seulement rentabiliser les infrastructures existantes», insiste Joël Pauli. Président de la section Bienne-Seeland du Touring Club Suisse (TCS), Peter Bohnenblust complète: «Nous apportons une solution concrète aux problèmes actuels de trafic, en le détournant du centre-ville. Ceci afin d'apporter davantage de sécurité aux piétons et aux cyclistes. En effet, encourager les automobilistes à privilégier les parkings couverts plutôt que les places en surface permet de délaissier certains axes.»

Qui se cache derrière l'initiative?

Outre l'association PME biennoises, plusieurs organisations et partis locaux soutiennent la mesure: la section Biel-Seeland-Jura bernois de l'Union suisse du commerce et de l'industrie du canton de Berne, la Chambre économique Bienne-Seeland, la Guilde de la rue de Nidau, la section Bienne-Seeland du TCS, la section Berne de l'Automobile Club Suisse (ACS), l'association des agences immobilières à Bienne Immobil, les sections biennoises du Parti radical romand (PRR), du Parti libéral radical (FDP), de l'UDC et le mouvement Avenir Bienne.

Pourquoi la lancer maintenant?

«Nous la préparons depuis un moment, mais la validation de la Chancellerie municipale a pris plus de temps que prévu, en raison des vacances scolaires», explique Joël Pauli. «La de-

mande étant par ailleurs assez urgente pour nos membres, nous n'avons pas souhaité attendre davantage.» Le porte-parole du comité réfute en tout cas un lien avec la campagne menée actuellement par les présidentes et présidents des partis biennois concernés, en vue des élections municipales du 22 septembre. «Nous avons surtout voulu attendre le résultat de la votation fribourgeoise du 9 juin, qui conforte notre idée (lire par ailleurs). Cela étant dit, les candidates et candidats sont libres

de promouvoir cette initiative communale durant leur campagne.»

Qui peut la signer?

Selon le Règlement de la ville en vigueur, le comité a jusqu'au 15 février 2025 pour récolter les signatures d'un quinzième des ayants droit biennois. Cela représente 2038 personnes, pour un total de 30'571 électrices et électeurs, d'après les derniers chiffres fournis par la Chancellerie municipale.

Neuchâtel et Fribourg exemplaires

Pour lancer son initiative «Parkings couverts», le comité a cité les exemples de ce qui se fait, ou se fera, à Neuchâtel, Fribourg, Lyss et Aarberg. Dans le premier cas, les 30 premières minutes de stationnement des places de stationnement en surface du centre-ville sont gratuites depuis 2009, à condition que «le parage soit supérieur à 30 minutes». Il faut ainsi mettre une pièce dans l'horodateur dans tous les cas, au minimum 10 centimes, pour en profiter. «Dans ces conditions, la gratuité n'est pas très pertinente», raille Bernard Schneider, le président de l'association de commerçants Neuchâtel Centre. «Par contre, une initiative comme celle de Bienne me paraît plus intéressante. J'aimerais appliquer une mesure similaire, car les commerçants se plaignent régulièrement du manque d'attractivité en centre-ville.»

Dans les rues de Lyss, la gratuité oscille entre 15 et 60 minutes selon les rues. Le 9 juin dernier, les Fribourgeoises et Fribourgeois ont accepté l'initiative communale lancée par plusieurs partis de droite, dans une ville majoritairement de gauche. Elle prévoit la première heure gratuite aux horodateurs sur tout le territoire. Comme à Bienne, l'initiative a été lancée afin de redynamiser le centre. Les commerçants ont d'ailleurs été parmi les premiers à la soutenir. Les partis de gauche s'y sont opposés, mettant en avant «les nuisances du trafic, la nécessité de promouvoir les transports publics et la mobilité douce, de même que la perte financière», selon un article de «La Liberté» du 15 avril 2024. Malgré tout, la population a plébiscité la mesure à 57,7% des voix.